

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

MARDI 3 JUILLET 2018, CONSEIL REGIONAL, BASSE-TERRE

- REUNION TECHNIQUE 3 - FEAMP

- I- Etat d'avancement du programme
- II- Etat d'avancement du PCS / Plan d'action spécifique
- III- Retours sur l'audit système de Janvier 2018
- IV- QUESTIONS DIVERSES

I- ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME – MESURES REGIONALES

A- Programmation des dossiers

• Mesures ouvertes sur
le territoire
de la Région Guadeloupe
(hors Saint-Martin)
a-1

Mesures régionales	Enveloppe affectée (en euros)
30 - Diversification et nouvelles formes de revenu	1 200 000,00
31 - Aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs	100 000,00
32 - Santé et sécurité	500 000,00
38 - Limitation de l'incidence de la pêche sur le milieu marin et adaptation de la pêche à la protection des espèces	500 000,00
41.1 a - Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique (motorisation)	1 192 837,00
41.1 c Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique (études nouveaux systèmes de propulsion ou coque)	500 000,00
43.1 - Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris	1 000 000,00
43.3 - Ports de pêche, sites de débarquement, halles de criée et abris	500 000,00

- Mesures ouvertes sur le territoire de la Région Guadeloupe (hors Saint-Martin) a-2

Mesures régionales	Enveloppe affectée (en euros)
48.1 a b c d f g h - Investissements productifs en aquaculture	1 300 000,00
50 c - Promotion du capital humain et de la mise en réseau en aquaculture / mise en réseau	200 000,00
62 63 64 - Développement local mené par les acteurs locaux	500 000,00
68 c - Mesures de commercialisation / promouvoir la qualité et la valeur ajoutée	500 000,00
68 e - Mesures de commercialisation / traçabilité des produits	200 000,00
69 - Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture	700 000,00
78R - Assistance technique	1 085 723,00

TOTAL ENVELOPPE: 9 978 560 €

- Etat programmation toutes mesures confondues

Mesures ouvertes	Nombre d'opérations
70 - Compensation des surcoûts dans les RUP	96
31 - Aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs	1
32 - Santé et sécurité	1
Total général	98

Programmation par mesure (hors PCS)

Mesures régionales	Montant maqueté (€)	Montant programmé (€)	Taux de programmation par mesure
M 31 : Aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs	100 000	4125	4,12 %
M 32 : Santé et sécurité	500 000	4574	0,91 %

Etat Programmation globale (hors PCS)

Total UE maquette	Total UE programmé
9 978 560,00 €	8 700,64 €

Facteurs de la faible évolution de la programmation

- Validation tardive PO FEAMP (3/12/2015)
- Exigences administratives lourdes pesant sur les porteurs et les gestionnaires
- Adaptation nécessaire de certains documents de gestion aux spécificités DOM (ex: convention PCS)
- Mise en place d'un système dérogatoire pour la mesure 70 (méthode de contrôle des quantités v2)

Perspectives de programmation

- 203 opérations déposées
(Dont 98 programmées)

Mesures sollicitées	Nombre d'opérations déposées	Part/ensemble des dossiers
41.1 - Efficacité énergétique et atténuation du changement climatique (motorisation)	49	23,9%
32 - Santé et sécurité	11	5,37%
31 - Aide à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs	8	3,9%
48.1 - Investissements productifs en aquaculture	4	<2%
69 - Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture	2	<1%
78R - Assistance technique	1	<1%
30 - Diversification et nouvelles formes de revenu	1	<1%
50 - Promotion du capital humain et de la mise en réseau en aquaculture / mise en réseau	1	< 1%
Total général	77	100%

II- ETAT D'AVANCEMENT DU PCS / PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE

Plan de compensation des surcoûts

➤ Faits saillants 2017- 2018

- Juillet 2017: Validation Méthode de contrôle de quantités v1
- Juillet 2017 : Premières programmations
- Mars 2018: Nouvelle méthode dérogatoire (v2) de contrôle des quantités validée par AG (DPMA)
- Juin 2018: Reprogrammation dossiers suivant nouvelle méthode de contrôle

Etat de programmation des opérations PCS

96 opérations programmées

Dont 12 opérations déjà
reprogrammées pour
application nouvelle méthode
de contrôle des quantités (v2)

Année concernée	Montant programmé
PCS 2014	164 014,95 €
PCS 2015	201 719,57 €
PCS 2016	225 790,90 €
PCS 2017	121 545,42 €
Total général	713 070,84 €

Avancement de la programmation PCS

- Enveloppe globale 86,45 M € (soit 12,5 M € annuels) pour les RUP françaises
- Total programmé : 713 070,84 € soit 0,82 % de l'enveloppe globale
- Moyenne par opération: 7 300 €
- 98% Entreprises de pêche

III-AUDIT EXTERNALISÉ DE LA QUALITÉ DU SYSTÈME DE GESTION ET DE CONTRÔLE

CONTOURS DE L'AUDIT

- Audit global de fonctionnement, et contrôle de reperformance – Audit OI
- Mené par le groupement Groupe Sirius IAMTE-KPMG sous ordres DPMA
- 30-31 janvier 2018, sur place
- Rapport provisoire remis fin mai 2018
- Phase contradictoire de 15 jours (fin : 13 juin 2018)

PREMIÈRES OBSERVATIONS

- Aucune grave défaillance dans la piste d'audit
- Éléments à mettre à jour suite à réorganisation des services (OFN, DSGC, contrôle internes)
- Préconisations relatives à l'utilisation systématiques des documents de gestion nationaux
- Précisions apportées sur la procédure et passage en Commission Permanente

Faits marquants en 2018

- Février 2018: Première Formation DOM des gestionnaires du FEAMP par DPMA (Martinique, 5 jours); Thème: Instruction et demande de paiement / OSIRIS
- Juin 2018 : CNS DPMA

QUESTIONS DIVERSES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION